

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 21 / juin 2015 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	mai 2015	mai 2014
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	149	181
Blé dur	257	228
Orge mouture	141	149
OBH*	142	154
OBP**	156	180

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

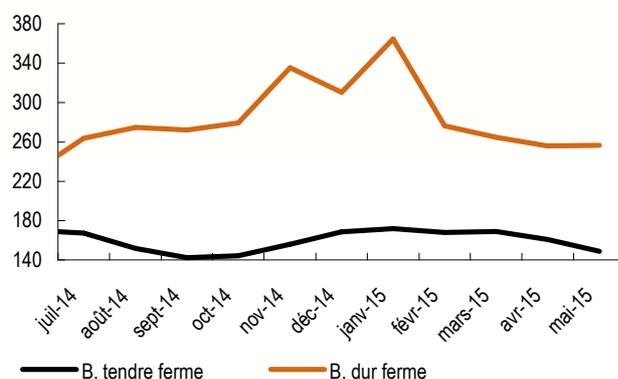
** OBP : orges brassicoles de printemps

En mai, la tendance générale sur les prix payés aux producteurs est à la baisse. Seuls le blé dur, les orges brassicoles de printemps et l'avoine échappent à cette tendance, ils conservent un prix inchangé. Le blé tendre et les orges fourragères enregistrent les plus importantes révisions de prix avec des moyennes nationales en recul de 12 euros.

Le blé dur et l'avoine confortent encore leur bonus constaté par rapport aux prix pratiqués il y a un an : en un mois, le bonus gagne 2 points pour le blé dur et 5 points pour l'avoine.

Les prix à la production actuels des céréales demeurent les plus faibles depuis la campagne 2009/10, à l'exception donc du blé dur, pour lequel il faut remonter à la campagne 2007/08 pour relever un prix supérieur à cette période et de l'avoine. Pour les autres espèces enquêtées, on enregistre toujours une décote par rapport aux prix des campagnes précédentes ; sur un an, celle-ci dépasse -20 % dans le cas du maïs et du triticale.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

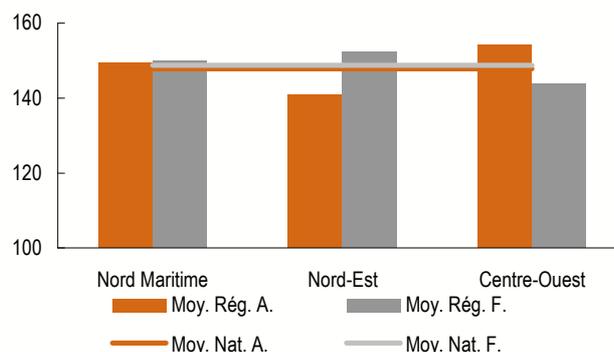


Blé tendre

Le prix à la production moyen du blé tendre perd encore 12 euros en mai (8 euros en avril), pour un prix moyen de 149 €/t. Le repli par rapport au prix pratiqué il y a un an se maintient à un peu plus de 30 euros, plus de 70 euros par rapport aux prix des campagnes 2012/13 et 2010/11 et 50 euros par rapport au prix de la campagne 2011/12.

A l'échelle régionale, les prix s'échelonnent dans un intervalle de 8 euros. C'est le regroupement du Nord-Est qui enregistre à présent les prix les plus attractifs, avec une moyenne de 152 €/t.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

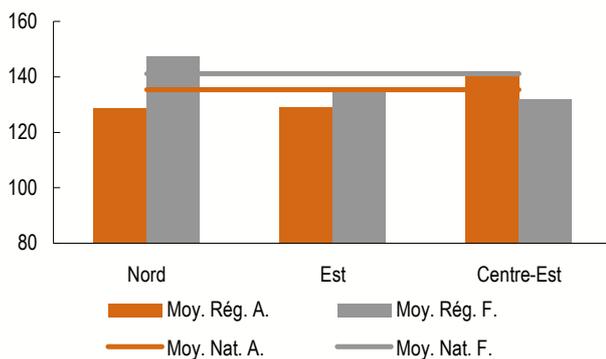
Blé dur

Le prix d'achat du blé dur se maintient pratiquement inchangé sur le mois. Une tonne de blé dur s'échange en effet contre 257 euros.

Le blé dur se distingue toujours des autres céréales sur cette campagne, bénéficiant des prix les plus élevés depuis la campagne 2007/08. En mai 2008, le prix à la production du blé dur était supérieur de 37 euros au prix actuel. Comparé aux prix pratiqués à la même période les deux précédentes campagnes, le bonus est proche de 30 euros.

Orges

Orges mouture : prix payés aux producteurs en €/t

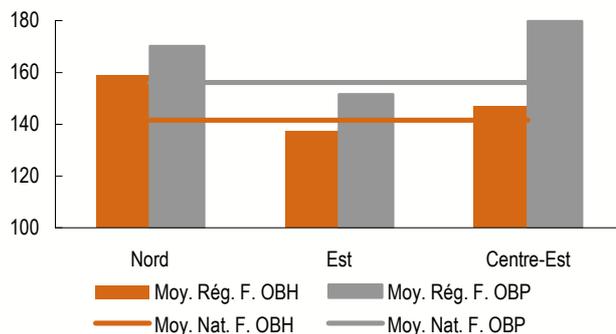


Source : enquête prix payés aux producteurs

Alors que les orges fourragères et les orges brassicoles d'hiver évoluent dans la tendance générale, avec des corrections baissières de respectivement -12 et -7 euros, les orges brassicoles de printemps résistent et conservent un prix inchangé sur le mois.

Les orges fourragères s'échangent contre 141 €/t en mai. A l'échelle locale, le différentiel de prix maximum entre deux zones se maintient à 16 euros. Les minimas sont à présent relevés dans le Centre-Est, alors que le Nord profite toujours des prix les plus attractifs (148 €/t). En orges brassicoles, les écarts de prix interrégionaux se sont accrus. Ils atteignent 21 euros en qualité d'hiver et 28 euros en qualité de printemps.

Orges brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Stable le mois dernier, le prix au producteur du maïs n'échappe pas à la tendance en mai : le prix moyen national est corrigé à la baisse de 8 euros, soit 129 €/t. Cette moyenne nationale est très représentative puisque les moyennes interrégionales sont extrêmement homogènes.

La décote par rapport aux précédentes campagnes atteint 20 % à un an. Elle est comprise entre 33 et 39 % par rapport aux campagnes 2010/11 à 2012/13.

En €/t	mai 2015	mai 2014
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	129	161
Avoine	130	123
Triticale	127	161

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

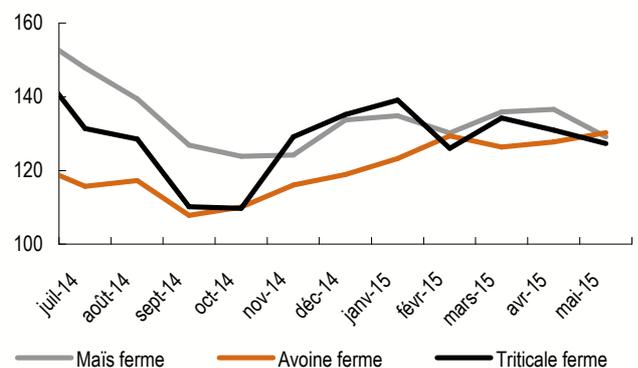
Les prix de l'avoine, du triticale se resserrent encore autour du prix du maïs et sont pratiquement à parité en mai.

Le triticale est à présent l'espèce la moins chère : une tonne s'échange contre 127 euros, soit le prix le plus faible relevé à cette période depuis la campagne 2009/10.

La baisse de prix par rapport aux quatre précédentes campagnes s'échelonne de -34 euros (par rapport à mai 2014) jusqu'à -70 euros (mai 2013 et mai 2011).

L'avoine échappe à la tendance baissière avec un prix qui bénéficie encore d'une certaine fermeté. Une tonne d'avoine s'échange contre 129 euros, conservant un prix plus élevé que l'an passé, à l'instar du blé dur. Les prix actuels demeurent toutefois nettement inférieurs à ceux des campagnes 2010/11 (-43 euros) à 2012/13 (-52 euros).

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.